

RAPPORT DE VÉRIFICATION



COMMUNE DE BOURG ACHARD
PL DE LA MAIRIE
27310 BOURG-ACHARD

Installations de gaz

Vérification périodique gaz en ERP

Adresse d'intervention :
TENNIS COUVERT
-
27310 BOURG-ACHARD

Mission réalisée le 02/09/2025

Date de vérification précédente : 17/10/24
Périodicite : 12 mois / Prochaine vérification : 09/26

Références SOCOTEC :

N° du rapport : 9297A/25/4187

Date du rapport : 11/09/2025

N° d'affaire : 23019297A000037/16000

N° intervention : 9297A250900000000011



Présence d'observation(s)

3.06 - RZ_66223

Agence Équipements & Industrie Évreux

495 RUE CONCORDE - 27930 GUICHAINVILLE

Tél. : 02 32 28 92 61

Email : equipements.evreux@socotec.com

SOCOTEC Equipements - Société par Actions simplifiée au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS
Versailles

Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Frères Montgolfier - Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint-Quentin-

Vérificateur : CREVON Steve

Nombre de pages : 6

INFORMATIONS GENERALES

Vérificateur :	CREVON Steve
Qualité :	Vérificateur habilité
Type de vérification :	Périodique
Classement :	ERP de 5ème catégorie de type X. Effectif maximum : 50 personnes. Le classement a été déterminé sur la base des documents mis à notre disposition (voir chapitre I.A).
Nom et adresse du propriétaire ou de l'exploitant :	COMMUNE DE BOURG ACHARD PL DE LA MAIRIE 27310 BOURG-ACHARD
Organisation de la maintenance :	Entreprises extérieures : Entreprise FIDEM
Accompagnateur :	Non accompagné
Registre de sécurité :	Non mis à jour
Etendue de la vérification :	La vérification à portée sur les installations de gaz d'une chaudière murale

PRESENTATION DE LA MISSION

La présente vérification a été menée et réalisée par référence au Règlement de Sécurité Incendie pour les Etablissements Recevant du Public, Arrêté du 25 juin 1980 modifié.

L'intervention SOCOTEC comporte les prestations prévues à l'article GZ30 ou PE4 §2 du règlement de sécurité contre l'incendie dans les Etablissements Recevant du Public.

L'intervention de SOCOTEC comporte les prestations suivantes :

- Contrôle visuel de l'état d'entretien de l'installation.
- Vérification de l'existence et de l'accessibilité des orifices de ventilation des locaux contenant des appareils d'utilisation du gaz.
- Vérification de la manoeuvre des organes de sécurité suivants : vannes de barrage général et robinets de barrage partiels.
- Vérification du fonctionnement des dispositifs d'asservissement de l'alimentation en gaz.
- Examen du réglage des détendeurs.
- Vérification de la signalisation réglementaire des organes de sécurité.
- Vérification de l'étanchéité du réseau de distribution :
 - . soit par essai global d'étanchéité sous la pression de service, entre le compteur (cas d'une alimentation par distribution publique) ou l'organe de barrage général d'une part, et les robinets de commande des appareils d'utilisation d'autre part,
 - . soit par constat de non rotation du compteur,
 - . soit par constatation de l'absence de fuite au droits des raccords mécaniques accessibles, à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de fuite.

COMPOSITION DU RAPPORT

I. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL ET ADMINISTRATIF **4**

I.A DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION	4
I.B HISTORIQUE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS DECLAREES PAR L'EXPLOITANT	4
I.C LIMITE DE LA PRESTATION	4
I.D MATERIEL UTILISE	4

II. OBSERVATIONS **4**

Ce chapitre regroupe l'ensemble des observations du rapport.

III. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS **5**

Ce chapitre comprend les caractéristiques principales des installations visitées :

III-1 SOURCES D'ALIMENTATION	5
III-2 INSTALLATION DE DISTRIBUTION	5
III-3 LOCAUX D'UTILISATION	6

IV. VÉRIFICATION D'ÉTANCHÉITÉ **6**

Ce chapitre contient le résultat des essais ou vérifications de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz.

I. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL ET ADMINISTRATIF

I.A DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION

En l'absence de documents, nous avons procédé à une estimation du classement

I.B HISTORIQUE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS DECLAREES PAR L'EXPLOITANT

Néant.

I.C LIMITE DE LA PRESTATION

Néant.

I.D MATERIEL UTILISE

Désignation	Gamme	Référence
Flairgaz	Hesion	34488

II. OBSERVATIONS

N° Obs.	Observations	Suite donnée
	Généralités	
1	28/08/2023 - Déjà signalé : Oui Mentionner les interventions relatives à l'entretien et aux vérifications des appareils à gaz sur le registre de sécurité	
2	28/08/2023 - Déjà signalé : Oui Mentionner les interventions relatives au ramonage des conduits de fumées sur le registre de sécurité	
	Poste de livraison (Le poste de livraison " TENNIS 02292185184408" se situe en limite de propriété et alimente la chaudière)	
3	17/10/2024 - Déjà signalé : Oui Remettre en état la serrure du coffret gaz	
	Organes de coupure extérieurs	
4	28/08/2023 - Déjà signalé : Oui Afficher les consignes de sécurité à proximité de la vanne gaz - Local technique (localisation : extérieur coté entrée tennis)	
5	28/08/2023 - Déjà signalé : Oui Remettre en état le verre dormant - Local technique (localisation : extérieur coté entrée tennis)	
	Locaux d'utilisation	
6	28/08/2023 - Déjà signalé : Oui Faire procéder à l'entretien de l'appareil .. - Chaudière (saunier duval), local technique	
7	28/08/2023 - Déjà signalé : Oui Réaliser la ventilation du local - Local technique	
8	28/08/2023 - Déjà signalé : Oui Mettre en place une signalisation des vannes gaz permettant d'identifier le ou les locaux desservis - Local technique	
	Etanchéité des installations	
9	02/09/2025 - Déjà signalé : Non Des fuites de gaz ont été décelées aux emplacements suivants : - Réseau chaudière (localisation : Fuite raccord aval vanne barrage extérieur)	

III. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

III-1 SOURCES D'ALIMENTATION

Gaz distribué par réseau :

- Distributeur : GDF
- Nature du gaz : Gaz naturel

Poste de livraison :

- Localisation et destination : Le poste de livraison " TENNIS 02292185184408" se situe en limite de propriété et alimente la chaudière
- Nature : Coffret
- Composition :
 - . Premier détendeur de marque : FRANCEL
 - Pression Amont : MPB : > 0,4 et <= 4 bar
 - Pression Aval : 300mbars
 - . Compteur de marque : SAMGAS
 - Index : 24023 m3
- Organe de coupure
 - . Type : robinet "Quart de tour"
 - . Localisation : En amont du compteur

III-2 INSTALLATION DE DISTRIBUTION

Réseaux extérieurs

Désignation du tronçon : Du poste de livraison --> Pénétration dans le local chaudière

- Bâtiment ou locaux desservis : Local technique
- Nature : cuivre, polyéthylène, non visible
- Mode de pose : Enterré, en apparent
- Pression de distribution : 300mbars

Organes de coupures extérieurs

Bâtiment ou locaux concernés : Local technique

- Type : robinet "Quart de tour"
- Mode d'installation : En coffret
- Localisation : Extérieur coté entrée tennis

Détente secondaire

Destination de la détente : Local technique

- Détendeur de marque : MESURA
- Situation : Chaudière
- Mode d'installation : sur canalisation
- Pression : 21 mbars

III-3 LOCAUX D'UTILISATION

- Local technique

Aménagement du local

Organe de coupure		Canalisation		Ventilation	
Type	Position	Nature	Mode de pose	Amenée	Evacuation
Robinet "Quart de tour"	Extérieur	Cuivre	Apparent		

Raccordement des appareils

Désignation	Robinet de commande	Raccordement en gaz	Mode d'évacuation des produits de combustion
1 Chaudière (saunier duval)	1/4 de tour	Tuyauterie fixe	Appareil de type C (étanche)

IV. VÉRIFICATION D'ÉTANCHÉITÉ

- Constat de rotation de compteur

Canalisation ou tronçon testé	Type de compteur	Durée en mn	Constat	Perte en litres
L'ensemble de l'établissement	Général	30	Satisfaisant	

- Constat de fuite (sur les raccords visibles et accessibles)

Canalisation ou tronçon testé	Matériel utilisé	Constat	Localisation de la fuite
Réseau chaudière	Flairgaz	Non satisfaisant	Fuite raccord aval vanne barrage extérieur